

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE
4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY
Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80
—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 15 juin à 18 H 00, les membres du comité syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis salle du conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues Dazard.

Membres en exercice : 72 titulaires - 43 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Délégués présents : 47 délégués (37 titulaires – 10 suppléants)	<u>Voix Pour : 47</u>
Dont membres votants à voix délibérative : 47 délégués (37 titulaires – 10 suppléants)	Voix Contre : 0
Date d'envoi de la convocation du Comité Syndical : 08 juin 2026	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires:

M.Albassier Christian, M.Arlé Fervel Bruno, Mme Belleville Catherine, M.Caron Gilles, M.Charbonnier Patrick, M.Dazard Hugues, M.Dufour Rémy, Mme Gabriel Madeleine, M.Gallochat Philippe, Mme Gallois Laëtitia, M.Gille Michel, M.Guilleman Michel, M.Guillon Jean-Paul, Mme Hernandez Maryse, M.Hoerter Michel, M.Jacquin Claude, M.Jourdain Gilles, M.Legendre Corentin, M.Leveque Yves, M.L'Hermite Ludovic, M.Lloancy David, M.Magnier Jean-Luc, M.Mangin Eric, M.Marchal Philippe, M. Mathis Michel, Mme Pascard Chantal, M.Pittana Stéphane, M.Polin Jean-Pierre, M.Pourtout Grégory, M.Renouf Antoine, M.Rezzouki Mohamed, Mme Richard Catherine, M.Robin Claude, Mme Sarrouy Nicole, Mme Stofferis Régine, Mme Triconnet Nelly, M.Verdoolaege Philippe.

Suppléants votants:

Mme Cleren Stéphanie, Mme Couette Carmen, M.Deladoucette Thierry,, M.Gertenot Daniel, Mme Huvier Odile, Mme Mika Sandrine, M.Morellon Eric, M.Mouligneaux Alexandre, M.Plateaux Jean, Mme Thiriot Peggy.

Membres absents excusés :

Titulaires

M. Agar Dominique, M.Bandry Didier, M.Besonhé Grégory, M.Billot Hervé, M.Blavet Gérard, Mme Bouhraoua Rachida, Mme Coudrain Aurélie, M.Davin Benoit, Mme Demange Michèle, M.Dufaud Didier, M.Foulon Didier, M.Gruzon Laurent, M.Lebargy François, M.Lefranc Eric, M.Logerot Sylvain, M.Maleze Patrick, Mme Parent-Auboyneau Elisabeth, Mme Perraud Michèle, Mme Pichaureaux Moon, Mme Pierre Nahalie, M.Point Benoit, M.Ponge Pierre, M.Rodier Guillaume, M.Thomas Rémy.

Membres absents:

Titulaires

M.Arnefaux Alain, M.Bahu Nicolas, M. Burel Régis, M.Dobski Philippe, M.Hourdry Mathieu, M.Hubert Didier, Mme Knobel Juliette, M. Lamiche Bertrand, M.Pantoux Jean-Luc, M.Saroul Daniel, M.Verot Vincent.

Est nommé secrétaire de séance : Mme Pascard Chantal

Objet : Mise en place d'un règlement budgétaire et financier de l'USESA	N°2026 06 05
--	---------------------

- Vu les statuts de l'USESA,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20260615-20260605-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2026
Publication : 18/06/2026

Certifié par le Président

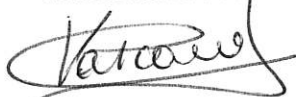
- Vu l'article L1612-30 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu le projet de règlement budgétaire et financier,
- Considérant qu'un règlement budgétaire et financier doit impérativement avoir été adopté avant le vote de la première délibération budgétaire qui suit son renouvellement,
- Considérant que le règlement budgétaire et comptable doit obligatoirement prévoir :
 - Les modalités de gestion des autorisations de programme, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement y afférents, et notamment les règles relatives à la caducité et à l'annulation des autorisations de programme et des autorisations d'engagement ;
 - Les modalités d'information du comité syndical sur la gestion des engagements pluriannuels au cours de l'exercice ;
- Considérant que le règlement peut aussi préciser les modalités de report des crédits de paiement afférents à une autorisation de programme, dans les cas et conditions fixés par arrêté conjoint du ministre chargé des collectivités territoriales et du ministre chargé du budget.

Les membres du comité syndical, entendu l'exposé du Président, **DECIDENT**, après en avoir délibéré de :

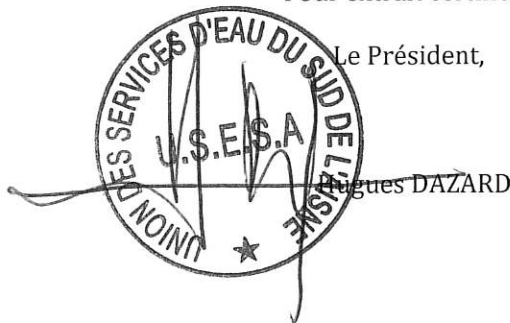
- **APPROUVER** le règlement budgétaire et financier tel qu'annexé à la présente délibération,
- **HABILITER** le Président ou son représentant à suivre la bonne exécution de ce règlement.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,


Chantal PASCARD

Le Président,


Hugues DAZARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20260615-20260605-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2026
Publication : 18/06/2026

Certifié par le Président